



Le Bois International | L'officiel du bois Scierie, exploitation forestière | N° 10

Samedi 8 mars 2014 - 85^e année

La prochaine édition
du Bois International
paraîtra le 22 mars.

Sommaire

10 MARS 2014

S'informer

Le zoom de la rédaction

1^{re} transformation /

L'Observatoire du métier de la scierie finalise son étude prospective 2020. p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 6

L'actualité en régions. p. 7

Nord – Picardie / Une vitrine sur la filière locale à Norbat

Alsace – Lorraine / Quand le bois devient cabane

Normandie / 9^e colloque de Bayeux :

James ébénistes remporte le trophée "Coup de cœur du public"

Auvergne / Le nouveau site d'Auvergne Promobois est en ligne

En direct avec. . .

Bruno de Monclin / Président du Comité interprofessionnel du bois énergie p. 9

Gros plan

Lorraine /

Le ministre du Redressement productif à la rencontre de la filière bois vosgienne . . p.11

Comprendre

Entreprises

Emballage : Logistique service et sur-mesure au cœur de la stratégie d'EBS. . . . p. 13

Portrait

Hauts-Alpes /

Louis Chiorino préserve et met en valeur le patrimoine des métiers du bois p. 16

S'équiper

Les nouveautés

Une sélection de produits récemment apparus sur le marché p. 18

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF / Chêne et hêtre : hausse encore en Nord Franche-Comté p. 22

Le Journal des annonces du bois p. 23

Renseignements commerciaux p. 30



Franc-parler

Modes de soutien : vers quelle évolution ?

Lors de la deuxième conférence environnementale, le Président de la République a réaffirmé l'engagement de la France de 23% d'EnR à l'horizon 2020, dans un contexte où le système électrique français et européen connaît une situation de surproduction due à l'ensemble des moyens de production dont celui des EnR. Il a insisté sur la nécessité d'une évolution des modes de soutien, d'où la consultation lancée en décembre dernier par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, auprès de l'ensemble des acteurs impliqués dans leur développement. A la lecture du document de consultation, force est de constater que la filière bois-énergie n'est pas visée, pas concernée, pas assez comprise peut-être, ni dans l'analyse faite de la situation actuelle, ni dans la question posée. Le point propre fondamental à la filière qui est celui de la coproduction électricité-chauffage rend difficilement compréhensible le fait que dans le dispositif de soutien actuel, l'effort repose (à travers la CSPE*) uniquement sur le consommateur d'électricité au lieu d'être réparti. Un dispositif différent devrait permettre la réalisation d'opérations bénéficiant à due proportion des systèmes de soutien à la production de chaleur comme à la production d'électricité d'origine renouvelable. Même interrogation quant au niveau actuel (5 MWe) du seuil d'accès au bénéfice du dispositif de soutien qui est très élevé et qui disqualifie de fait des opérations qui pourraient être réalisables dans des conditions économiques satisfaisantes avec des niveaux d'aide modérés, en tenant compte de contextes de production, d'utilisation ou d'autoconsommation spécifiques. A quand l'abaissement par exemple du seuil à 500 KWe ? C'est un des points que défendra vraisemblablement le CIBE auprès du ministère dans le cadre des débats actuels sur la transition énergétique par la voix de son président, dont vous trouverez une interview dans nos colonnes.

Site : www.leboisinternational.com - E-mail : info@leboisinternational.com
Direction - Rédaction - Publicité : 14, rue Jacques Prévert - 69700 Givors
Tél. : 04.78.87.29.40 - Télécopie : 04.72.30.04.16 • **Abonnements** : France (1 an) 112 €
Le numéro : 3,60 € - Lyonnaise de banque : 10096 - 185176 - 00026810401 - 68
Toute reproduction, même partielle, d'articles ou de messages commerciaux est interdite.

* Contribution au service public de l'électricité.